

Un tisserand de Leers (France), nommé Lépère, travaillant pour le compte d'un fabricant de Roubaix, ayant achevé une pièce de tissu est allé la vendre en Belgique au lieu de la rapporter à Roubaix. Il a été arrêté comme prévenu d'abus de confiance.

Judi soir, des enfants au nombre de plusieurs centaines, habitant le fort Bayart et le quartier du Fontenoy, divisés en deux camps, se sont livrés un combat dans la rue St. Antoine.

Les deux corps d'armée après s'être observés quelque temps commencèrent par se jeter des pierres, puis on vint aux mains; les armes consistaient des deux côtés en bâtons, pelles, etc.

Mais au moment où l'action était engagée et où les deux partis se disputaient chaleureusement la victoire, on aperçut un agent de police au bout de la rue. Nos vaillants héros ne se sentant probablement pas en force, jugèrent prudent de battre en retraite devant cette apparition.

Aucune arrestation n'eut lieu sur le champ, mais le lendemain on jugea bon de faire un exemple et on mit en prison une douzaine des meneurs, ce qui leur olera à tout jamais l'envie de recommencer leurs exploits.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 2 au 4 mai 1864 inclus.

NAISSANCES.

16 garçons et 13 filles.

MARIAGES.

Du 2. — Entre Pierre-Joseph Lequenne, garçon - boulanger, et Julie - Fideline Chevalier, sans profession. — Pierre-Jean Colier, tisserand, et Thérèse-Jeanne Derudder, peigneuse. — Alfred-Antoine Truffaut, fabricant, et Camille-Julie Watine, sans profession. — Emile-Henri Petit, tailleur d'habits, et Ursule Vandendriessche, piquière. — Pierre-Louis Delplancq, tisserand, et Juliette-Adelaide-Joseph Lorian, ménagère.

Du 3. — Entre Jean-Baptiste Vandomme, sans profession, et Alphonsine Six, sans profession. — Auguste Soetens, professeur, et Florentine Courcier, marchande-épicière.

DÉCÈS.

Du 2. — Charles-Louis Deconinck, 73 ans, sans profession, époux de Catherine-Aimée-Joseph Lepers, rue d'Inkermann — Céline Delbeq, 31 ans, sans profession, célibataire, rue des Lignes.

Du 3. — Marie-Julie Astier, 63 ans, ménagère, épouse de Jean Droulez, à l'hôpital. — Sophie-Désirée Bruyneel, 35 ans, ménagère, épouse d'Henri Joye, rue du Réveil. — Charles-Joseph Jeu, 58 ans, comptable, époux d'Odile Yseux, rue des Charpentiers.

Du 4. — Charles-Joseph Hellin, 59 ans, maître charpentier, époux de Macrine Salembier, Wattrelos. — Léonidine-Fideline Liénard, 28 ans, ménagère, épouse d'Edouard-Alexandre-Joseph Delvarre, à la Planche-Trouée. — Xavier-François-Joseph Senleger, 57 ans, tisserand, veuf de Pauline-Adelaide Sandevor, à l'hôpital.

Plus 3 garçons et 5 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 9 mai, à 8 heures du soir.

DU ZINC.

Histoire de Paracelse. — Historique du zinc; son importance; ses principaux minerais; ses mines. — Extraction du zinc 1° par le système léigeois, 2° par le système silésien, 3° par le système anglais. — Impureté du zinc du commerce; sa purification par M. Schaeffele. — Propriétés physiques du zinc. — Lamineries de zinc.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 11 mai, à 8 heures du soir.

DES MÉTÉORES ÉLECTRIQUES.

DU TONNERRE.

De la cause et du roulement du tonnerre. — Cerf-volant électrique. — Chariot électrique. — De l'éclair. — Durée de l'éclair. — Eclairs de seconde classe. — Des éclairs sans tonnerre. — Evaluation de la distance et de la longueur de l'éclair.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture le 6 le 7 hausse baisse
3 % ancien. 66.20 66.25 » 5 » »
4 1/2 au compt. 93.50 93.00 » » 50

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 7 mai 1864.

Décidément l'Angleterre joue du malheur : la conférence n'aboutira pas et la dignité de John Bull est fort compromise. D'un autre côté, l'apparition de la flotte autrichienne dans la mer du Nord est un fait accompli et devant cette démonstration il ne lui reste plus qu'à se voiler la face.

Malgré ses prétentions d'omnipotence sur mer, la fière Angleterre baissera pavillon et devra se contenter de subir en silence le défi que vient de lui porter l'Autriche. Les journaux pousseront leur exclamation habituelle; les échos du Parlement rediront les lamentations des défenseurs de l'honneur britannique et n'en laisseront pas moins la flotte autrichienne remplir sa mission sur les côtes du Danemark.

M. Griffith, membre de la Chambre des communes, a eu la malencontreuse idée d'interpeller le secrétaire d'Etat dans le but de savoir si le gouvernement avait permis aux vaisseaux autrichiens de se

diriger vers la mer du Nord, sans que la flotte anglaise l'accompagnât. Tous les membres de la chambre des Communes ont répondu par un rire profondément décourageant et qui dit assez que l'Angleterre n'est pas disposée à demander compte à l'Autriche de la présence de ses bâtiments dans la mer du Nord.

Les directeurs de la Banque d'Angleterre, par suite de l'exportation du numéraire qui est allé en croissant depuis quinze jours, ont élevé l'escompte de 8 9 pour cent.

On assure que le taux actuel sera de courte durée, à moins que les appréhensions de la guerre ne se réalisent.

La Banque de France vient aussi d'élever son escompte de 6 à 7 pour cent.

On annonce qu'une circulaire a été envoyée à MM. les préfets, par M. le ministre de l'intérieur, à propos du renouvellement partiel des conseils généraux.

Nous sommes fondés à croire, dit la France, que dans cette circulaire l'honorable M. Boudet, tout en réservant l'initiative et l'action du Gouvernement, trace à l'administration des règles de conduite qui garantissent complètement la liberté électorale.

La France annonce que la direction de la presse au ministère de l'intérieur va être supprimée, et que M. le comte Treillard serait appelé à des fonctions publiques importantes.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

Tribunaux.

La Cour de cassation (chambre criminelle), présidée par M. Vaise, s'est occupée vendredi de l'affaire Armand. On sait que ce dernier s'est pourvu contre l'arrêt de la Cour d'Aix en date du 25 mars qui l'a condamné à payer 20,000 fr. de dommages-intérêts à Maurice Roux. Une foule considérable n'a pas discontinué d'envahir la salle d'audience pendant toute la journée. A midi la Cour suprême a commencé l'examen du pourvoi de M. Armand. La plupart des curieux oubliant que la Cour de cassation ne révisé les arrêts qu'au point de vue du droit et ne se préoccupe nullement des questions de fait, s'attendaient à voir M. Armand ou Maurice Roux. Leur attente, avons-nous besoin de l'ajouter, a été parfaitement trompée. M. Faustin-Hélie, conseiller, a présenté le rapport de la volumineuse procédure à laquelle le procès criminel de la Cour d'Aix a donné lieu. M. Ambroise Rendu, avocat de M. Armand, a soulevé et développé deux moyens de cassation contre l'arrêt de la Cour d'Aix. Le premier motif se fonde sur une double violation de la chose jugée et sur un excès de pouvoir résultant 1° de ce que l'arrêt du 25 mars a admis le fait matériel que le jury avait écarté; 2° de ce que l'arrêt a admis même le fait intentionnel exclu par le verdict. Subsidièrement sur un défaut de motifs et une violation de l'article 7 de la loi du 20 avril 1810.

Le second motif, qui est subsidiaire, est basé sur une incompétence et un excès de pouvoir en ce que la Cour d'Aix a statué sur l'existence d'un délit dont il ne lui appartenait pas de connaître; et subsidiairement sur un défaut de motifs en ce que l'arrêt n'a pas établi la faute civile pouvant donner lieu à des dommages-intérêts.

M. Rendu n'a terminé sa plaidoirie qu'à trois heures et demie. On a continué l'audience à demain pour entendre M. Saint-Malo, avocat de Maurice Roux, qui doit combattre le pourvoi. M. l'avocat général Charrin prendra également la parole demain. L'affluence était telle, que pendant la seconde moitié de l'audience, il a fallu placer un garde de Paris, afin d'empêcher d'entrer.

FAITS DIVERS.

— Personne n'ignore que le chlorure de chaux est employé avantageusement pour combattre les épizooties, mais on sait beaucoup moins que son odeur déplaît à un grand nombre d'animaux.

Toutes les espèces de mouches piquantes peuvent, par son emploi, être chassées d'une écurie en une seule nuit. Il suffit pour cela, dit le Progrès de Lyon, de placer un peu de chlorure sur une planche suspendue à une certaine hauteur, et de laisser entr'ouverte une fenêtre que l'on doit avoir soin de fermer le lendemain de bonne heure. Ce chlorure, loin de nuire au bétail, lui est au contraire utile par son influence sur les miasmes. Il va sans dire que l'on doit employer ce moyen souvent, ce qui est d'autant plus facile qu'il n'exige que très peu de dépense et de préparatifs.

Une pièce où se trouve du chlorure de chaux est aussitôt désertée par les rats et les souris; on en a fait l'expérience avec un succès étonnant dans un vaste hôtel de Nuremberg. Le chlorure de chaux préserve aussi parfaitement les plantes des insectes, et il a suffi d'en arroser les champs de choux pour mettre en fuite les puces de terre, les chenilles et les papillons.

— Des expériences sont faites pour l'emploi d'un nouveau pavage en caoutchouc; combinée avec plusieurs matières, que l'on peut aisément varier, cette substance fournit un corps élastique, imperméable, et tout à fait sourd sous les pieds. On peut l'employer pour recouvrir les planchers des églises, des maisons d'aliénés et des autres édifices où il est utile d'empêcher le bruit.

« Ce procédé, dit le Temps, convient dans les écuries, et l'on dit même qu'il dispense d'une partie de la literie. Il a été appliqué, en Angleterre, dans la chapelle de Holloway, dans la salle de la Bourse, dans l'hospice des aliénés de Northampton, dans

la maison de correction de Coldbathfields et dans la prison de Newgate. On a, dans ce dernier édifice, garni ainsi plusieurs passages afin d'empêcher les détenus d'entendre les pas des surveillants et des gardiens. »

— Le colonel Beauprêtre, qui vient de succomber d'une manière si malheureuse en Afrique, avait passé son enfance et une partie de son adolescence à Salins. Son père, tailleur de pierres et entrepreneur de bâtiments, était des environs de Lure (Haute-Saône). Après l'incendie de Salins, en 1825, il vint exercer en cette ville sa profession, et amena avec lui son fils Alexandre, alors âgé de trois ou quatre ans. L'entrepreneur Beauprêtre fit à Salins plusieurs constructions, et, en particulier, le théâtre. Cette dernière entreprise n'ayant pas tourné à son avantage, il partit pour l'Algérie, où il créa plusieurs moulins, mais sans réussir à faire fortune. En 1839, Alexandre Beauprêtre venait d'avoir dix-huit ans; il s'engagea dans les zouaves. Son instruction n'était alors que celle d'un simple ouvrier; et, en effet, il avait travaillé à Salins comme tailleur de pierres dans les ateliers de son père. Il apprit rapidement l'arabe et arriva à le parler avec la plus grande facilité. Ce fut sa fortune. L'espion français ayant péri dans une expédition, Beauprêtre, alors sergent-major, s'offrit pour le remplacer, se déguisa en indigène, et pénétra à diverses reprises dans les campements arabes, d'où il rapporta de si utiles renseignements que la croix de la Légion d'honneur fut sa récompense immédiate. Dès lors, sa vie ne fut plus que hasards, aventures de toutes sortes, périls bravés avec un incomparable sang-froid.

Disguisé tantôt en Arabe, tantôt en marchand colporteur, il s'insinua dans les tribus pour étudier leurs dispositions, l'état de leurs forces et la nature du terrain. Il pénétra de la sorte en Kabylie, vendant de petits miroirs, des chapellets arabes et de la bimbeloterie à l'usage des indigènes.

Trahi une fois par un domestique espagnol qui l'accompagnait, il n'échappa à la mort que miraculeusement, et ce fut le trait qui succomba à sa place. Une autre fois, à la Maison-Blanche, les chefs kabyles, dont les soupçons venaient d'être éveillés, s'approprièrent à le saisir et à le tuer, quand un zouave, qui avait servi avec lui dans les zouaves, l'avertit du danger; Beauprêtre sauta sur un cheval et échappa. Grâce à ses audacieuses explorations, il put renseigner successivement de la manière la plus utile les généraux de Saint-Arnaud et Randon. et ce fut lui, dit-on, qui suggéra le plan de la campagne de Kabylie. Beauprêtre n'était pas moins intrépide à la tête de ses goums et de ses spahis; son mépris pour la mort égalait son audace et son sang-froid. Il était passé chez les Arabes à l'état d'être surnaturel, présent partout, invisible, insaisissable, et on assure que les indigènes se servaient de son nom pour faire peur aux enfants desobéissants de la tente et du gourbi. Au moment où Beauprêtre a succombé, il était colonel hors cadre, officier de la Légion d'honneur et commandant supérieur du cercle de Taret. (Le Salmotis).

— BIOGRAPHIE DE GARIBALDI. — Joseph Garibaldi est né à Nice, le 4 juillet 1807, de parents obscurs, mais que la flatterie démagogique a voulu rattacher au sang d'anciens rois de Corse. Il s'engagea comme simple soldat dans la marine sarde, et se fit bientôt renvoyer du service.

En 1834, il fit partie d'une conspiration et dut fuir de l'Italie. Il se rendit en France, puis en Afrique où il se mit au service du bey de Tunis. Il quitta bientôt cette condition nouvelle et passa dans l'Amérique du Sud. Il devint matelot sur un bâtiment de la république d'Uruguay; ensuite volontaire dans l'armée de Buenos-Ayres, lors de l'expédition contre Rosas.

En 1848, il revint en Italie et retrouva son initiateur Mazzini. Investi d'un commandement à Rome par les triumvirs, après le rétablissement du pouvoir pontifical, il erra en Italie; mais au lieu de se battre à Novare contre les Autrichiens il s'embarqua de nouveau à Gènes pour le Nouveau-Monde, il parcourut New-York, la Californie, fit en 1852 le voyage de Chine à bord d'un brigantin péruvien. En 1852, il revint au Pérou et colporta des rubans dans les rues de Lima.

En 1859, il était de nouveau en Italie et le gouvernement piémontais le nomma d'embée général. Il ne prit aucune part aux batailles de Magenta et de Solferino. Ses exploits ont eu pour théâtre la Sicile et Naples. Depuis il a suffi du colonel Pallavicini et d'une poignée de soldats pour avoir raison du « héros légendaire » Mais ses complices du Parlement italien l'ont laissé retourner en liberté dans son île, afin de s'en servir plus tard. En effet, l'exhibition d'Angleterre n'avait d'autre objet que de provoquer une conflagration. On sait l'avortement de ce dessein.

— Pour les soldats anglais de la Nouvelle-Zélande, la guerre est devenue une chasse à l'homme. Le chien est l'auxiliaire contre le gibier. Ainsi, dans une des dernières rencontres, un détachement de Maories avait pris la fuite; un indigène tombe, un chien s'élançant sur lui, le maintient immobile jusqu'à l'arrivée d'un soldat qui fusille le prisonnier à bout portant. Ailleurs, les soldats ouvrent les tombeaux, brûlent les cercueils, et mettent les ossements à découvert. Pourquoi? Parce que les natifs ont le plus grand respect pour les sépultures, et parce qu'ils pratiquent le culte des morts. Le crâne d'un ancien chef est apporté dans le camp des Anglais, on le cloue à un poteau, et les soldats de la civilisation s'exercent à lancer des pierres contre ce but.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 mai.

Les mauvaises nouvelles de la conférence et l'élevation du taux de l'escompte à 7 % à Paris et à 9 % à Londres ont vivement impressionné le marché.

La baisse n'a pas fait cependant de grands progrès grâce à la reprise de 1/8 qui a eu lieu sur les consolidés anglais et aux efforts faits pour soutenir les cours.

Les affaires ont été assez animées.

Le comptant est très lourd.

La Bourse est meilleure en clôture. La rente a ouvert et fermé à 66.45, son cours le plus élevé, après avoir fait 66.35 au plus bas.

Les consolidés anglais, qui étaient arrivés à 90 3/4 à 7/8 à la première cote, étaient à 90 7/8 à 1/2 à la deuxième cote à Londres.

L'emprunt italien a varié de 68.60 à 68.40. Le Mobilier de 117.50 à 1135 pour rester à 1132.50, et l'Espagnol de 648.75 à 657.50.

L'Orléans reste à 875, le Nord à 978.50, l'Est à 475, le Lyon à 935, le Midi à 640, le Lombard à 552.50, le Nord d'Espagne à 485.

Les Transatlantiques sont à 533.75.

Cours moyen du comptant :

3 %, 66.15.
4 1/2 %, 93.50.
Banque de France, 3,357.50.
Crédit foncier, 1,230.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS	DU 4 MAI.		DU 6 MAI.	
	PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 25	66 40	66 20	66 30
Dito fin cour.	66 55	67 65	66 40	66 45
4 1/2 0/0 cpt.	93 60	93 55	93 50	93 50
Dito fin cour.				
Oblig. Trésor	435	437 50	436 25	436 25
Banq. de France	3370	3370	3360	3355
Crédit foncier				
estamp. cpt.			1230	1230
Dito fin cour.	1270	1260	1250	1230
D'o nouv. cpt.	1235	1235	1195	1295
Dito fin cour.				
Cré. mobilier				
comptant.	1160	1157 50	1130	1130
Dito fin cour.	1165	1161 25	1130	1132 50
comptoir nat.				
comptant.	830	840	840	840
Dito fin cour.	835	838	842 50	840
CH. DE FER				
Orléans, cpt.	875	872 50	872 50	875
Dito fin cour.	880	878 75	880	875
Nord, cpt.	970	965	967 50	975
Dito fin cour.	970	967 50	967 50	972 50
Est, comptant	475	471 25	472 50	475 75
Dito fin cour.	480	475	471 25	475
Paris-Lyon				
Méditer. cpt.	930	930	930	933
Dito fin cour.	936 25	940	935	935 50
Midi, compt.	642 50	643 75	642 50	642 50
Dito fin cour.	640	645	640	640
Ouest, compt.	495	495	495	495
Dito fin cour.	492 50	492 50	495	495
Genève, compt.				
Dito fin cour.				
Dauphiné, cpt.				
Dito fin cour.				
Ardennes, cpt.	465	465 75	460	462 50
Dito fin cour.				
Alger compt.				

Prix des huiles à Lille, le 6 mai.

Colza.	l'hect.	» à »
Idem étrangères.	»	»
Oilette bon goût.	»	»
Cameline.	»	»
Chanvre.	»	»
Lin du pays.	»	»
Id. étrangères.	»	»
Huile épurée pour quinquet	»	»
Id pour réverbères.	»	»

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

Marché du 2 mai 1864.	
Esprit 3/6 Montpell.	l'hect. » » » » »
3/6 betterave fin.	» id. » » » » »
3/6 mélas. ind.	» id. 69 50 70 »
3/6 fin de grains.	» id. 69 » » » » »
3/6 de riz.	» id. » » » » »
Genjèvre.	» id. 40 » » » » »
Anis.	» id. » » » » »

GRAINES (l'hect.)		TOURTEAU. (100L.)	
Colza.	24 » à 26 50	16 » à 16 50	
Gillette h.	28 » 29 »	15 50 » »	
Id. rouss.	» » » » »	» » » » »	
Cameline.	20 » 24 »	15 50 16 »	
Chanvre.	14 » » »	14 50 » »	
Lin du pays.	27 » 30 »	26 » 27 »	

Caisse commerciale de Roubaix

Jules Decroix, Vernier, Verley et C^o.

Les Actionnaires sont invités à se réunir le vendredi 20 mai, à 2 1/2 heures de relevé.

Ordre du jour :
Modification à l'article 3 des statuts. 4542

KERMESSES.

Dimanche 8 mai.

Capinghem, Lannoy, Mons-en-Barœul, Allennes-Marais, Cysing, Frelinghien, Genech, Hellemmes, Monchaux, Radighem.

COMMUNE DE LEERS.

GRAND JEU DE BOULE A LA PLATINE.

DIMANCHE 5 JUIN 1864, à l'estaminet de la Cloche-d'Or, chez le sieur Leclercq-Delerue.

1 ^{er} Prix	60 francs
2 ^e »	40 »
3 ^e »	30 »
4 ^e »	20 »

Une prime de 15 fr. sera décernée à la société la plus nombreuse. La mise sera de 70 centimes.

RÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DANS LA PRESSE

LE GLOBE

Journal quotidien, grand format, content :
1° Un journal politique, littéraire, etc.
2° Un journal reproducteur des articles des journaux parisiens ;
3° Un journal judiciaire, les procès du jour ;
4° Une revue des journaux amusants de Paris.
Un an, 48 fr. ; — Six mois, 25 fr. ; — Trois mois, 13 fr.
On s'abonne à Paris, rue Coq-Héron, 5. 4550-7808

Contrefaçons et imitations.

Comme tous les médicaments avantageusement connus, le CHOCOLAT purgatif de DESBRIÈRE est contrefait et imité. Il y a des gens qui, au lieu de donner du Chocolat Desbrière lorsqu'on leur en demande, le remplacent par du chocolat acheté à bas prix et dans lequel la magnésie n'est pas toujours pure ou est remplacée par la scammonée, la gomme-gutte, le jalap, le mercure doux, drastiques violents qui irritent les organes digestifs, causes funestes de nombreuses maladies. — Pour éviter toute fraude, on doit vérifier, en achetant, si chaque boîte porte la signature Desbrière, et si elle sort bien de la pharmacie rue Lepelletier, 9, à Paris.

— Contre les rhumes, gripes, maux de gorge, le SIROP et la PÂTE de NAFÉ DE LANGRENIER possèdent une efficacité certaine. — Dépôts dans les pharmacies. (4424)

— L'histoire de France illustrée, de MM. Bordier et Charton; les Voyageurs anciens et modernes, livre couronné par l'Académie française; le nouveau volume du Magasin pittoresque, se recommandant par les qualités les plus essentielles dans les ouvrages destinés aux familles: instruction, sincérité, conscience, choix, jugement des sources pour les gravures comme pour le texte, et surtout longue expérience de ce qui convient le mieux à l'enseignement agréable des connaissances utiles à tout le monde.

Guérison de la Phthisie pulmonaire et de la Bronchite chronique, à l'aide d'un traitement nouveau, par le docteur Jules Boyer. Tel est le titre d'une brochure dont la 3^e édition vient de paraître chez A. Delahaye, libraire-éditeur. Les observations remarquables qui terminent ce travail prouvent que les théories émises par l'auteur sont complètement justifiées par les résultats obtenus. En adressant 1 fr. 50 c. en timbres-poste à l'éditeur ou au docteur Jules Boyer, 5, boulevard de Denain, à Paris, on recevra cette brochure franco. 4549-7533

La Monographie des Hémorroïdes